

BAREME DES PRESTATIONS CENTURY21 PRESTIGE MONTMARTRE

au 20 janvier 2025

TRANSACTIONS

Honoraires à la charge du vendeur*

Jusqu'à 100 000€	10% TTC du prix de vente
De 100 001€ à 300 000€	6% TTC du prix de vente
Au-delà :	5% TTC du prix de vente

Fonds de commerce

10%

Murs de boutique

de la valeur du bail triennal

10%

* Sauf successions charge acquéreur

LOCATIONS

- 1 mois charges comprises à la charge du bailleur ;
- 12€/m² + 3€/m² pour chaque état des lieux à la charge du locataire ;


CENTURY 21
Prestige Montmartre